vers le golfe d'Akaba. Cette expédition, munie par le soin et la libéralité de son illustre chef des meilleurs instruments de précision et des appareils scientifiques les plus complets, a obtenu déjà des résultats du plus haut intérêt pour la science et l'archéologie.

— Un auteur dramatique qui compte plus d'un succès à l'Odéon, M. Ernest Dubreuil, a failli être tué ces jours-ci dans des circonstances assez extraordinaires.

Le dernier lundi de chaque mois, raconte M. A. Dupeuty, a lieu, au café du Luxembourg, un dîner de fondation entre auteurs et artistes, le dîner de l'Odéon. Après le café, M. Dubreuil s'approche d'une croisée ouverte, pour fumer, s'appuie sur une barre, et à l'instant même est précipité dans la rue, la tête la première.

On avait descellé, dans la journée, la barre, pour faire entrer un piano, et l'on avait négligé de prévenir les convives que le plâtre n'était pas encore sec.

En tombant, M. Dubreuil étendit machinalement les bras, rencontra heureusement une table de marbre qui chavira à l'instant sur ses pieds, et se brisa en mille pièces sous le poids de M. Dubreuil, dont elle a ainsi amorti la chute *(Figaro)*.

— On lit dans le *Messager de Bayonne* du 12 :

« Le premier train de plaisir de France en Espagne a passé hier à Hendaye, à six heures, emportant un millier de touristes. Puisse ce premier essai être suivi de bien d'autres et contribuer à développer les rapports des deux pays! »

— On lit dans le *Droit* :

Le nommé Degré, âgé de 44 ans, homme de peine, avait quitté Sotteville, où il demeurait, afin de se rendre à Paris, croyant, comme beaucoup d'habitants de la province, qu'il suffisait d'arriver dans la capitale pour trouver aisément de l'argent à gagner. Il ne tarda pas à perdre ses illusions, et ses modiques ressources étaient épuisées, quand il parvint à obtenir une place, dans laquelle il ne pouvait entrer qu'au bout de quatre jours. Il s'agissait de vivre pendant ce laps de temps. Ne connaissant personne et n'ayant aucun crédit, Degré se priva presque entièrement de nourriture.

La force de sa constitution lui permit de supporter la faim ; mais il était tellement affaibli qu'hier, veille du jour où il devait commencer ses fonctions, il s'affaissa sur le boulevard Mazas. On le releva, on lui donna des soins, et les premiers mots qu'il articula en reprenant ses sens, furent : J'ai faim ! Il fut conduit dans un restaurant, où on lui fit donner quelque nourriture, sur laquelle il se jeta avec avidité.

Les personnes présentes ont fait une collecte dont le produit permettra à ce pauvre homme d'attendre la rémunération de son travail.

— La digitaline. — La digitaline est le principe actuel de la digitale, plante très commune qui ressemble plus ou moins à un doigt de gant, ce qui lui a fait donner son nom. Voici ses principaux caractères :

Substance de couleur *pâle tendre*, d'aspect résinoïde, se réduisant très facilement en une *poudre jaune*, pâle, très amère. Elle se dissout très peu dans l'eau. Pour faire disparaître la saveur communiquée à l'eau par un centigramme de cette substance, il faut employer deux litres de liquide, c'est-à-dire deux cent mille centigrammes. — Employée à faibles doses, la digitaline est un excellent remède qui a surtout pour effet de ralentir les battements du cœur : c'est-à-dire qu'elle est employée avec un grand succès dans toutes les affections où il est nécessaire de tempérer et de régulariser les mouvements de ce grand ressort.

Quelquefois il y a intolérance absolue de la part du malade, c'est-à-dire qu'il rejette le remède aussitôt qu'il est arrivé dans l'estomac ; dans ce cas, on peut songer à administrer la digitaline par la voie cutanée, c'est-à-dire par une opération analogue à celle de la vaccine. Si l'on adopte ce mode, il faut user d'une prudence tout exceptionnelle dans le dosage de la digitaline, car il a suffi de dix centigrammes injectés dans les veines d'un chien pour le tuer raide.

Chose étrange, les lapins et les poules sont très peu incommodes par l'usage, même immodéré, de la digitaline, tandis que l'homme, le chien, le chat et le cheval en ressentent des secousses terribles ; le cheval surtout, parce qu'il ignore la ressource suprême du vomissement.

Ainsi que tous les autres poisons du règne végétal, la digitaline ne laisse aucune trace de son passage; on peut bien découvrir quelques rougeurs et même quelques légères érosions dans les intestins et dans l'estomac, mais ce signe n'a rien qui puisse impliquer de façon certaine l'emploi d'un poison végétal.

Mais la science peut retrouver la digitaline parmi les matières contenues au moment de la mort dans les voies digestives : le tout est de reconnaître une substance dont quelques parcelles ont suffi à produire un crime ou un accident.

— Les deux principaux marchés où l'Europe se procure son café sont l'île de Java et le Brésil. La consommation annuelle de café dans notre globe est estimée, en chiffres ronds, à 6 millions de quintaux, somme dans laquelle l'Europe entrerait à elle seule pour 4 millions et demi de quintaux. Il paraît que c'est la petite Suisse qui, comparativement, absorbe le plus de café; elle en consomme 300,000 quintaux, c'est-à-dire douze livres par habitant.

La Hollande, avec ses deux millions et demi d'habitants, boit autant de café que la population entière de la France. La Belgique et la Hollande en consomment à peu près dix livres par tête, le Zollverein quatre livres, et les autres pays une livre.

La consommation de l'Angleterre s'élevait en 1862, à 300,000 quintaux. Dans plusieurs parties de l'Europe, la consommation du café a augmenté d'une manière extraordinaire depuis quelques années.

D'un autre côté, il est constaté que les grands pays de vignobles, comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce, etc., consomment généralement peu de café.

Le Brésil seul est le pays le plus propre à la culture générale du café, mais la main-d'œuvre y est d'un prix énorme.

— On lit dans le *Journal de Saône-et-Loire* : « Voici une assez triste histoire qui vient de traverser la Saône sur l'aile de la chronique de la ville de Saint-Laurent, notre voisine :

» Un jeune homme que des fonctions dans l'enseignement avaient appelé, il y a peu de temps à Mâcon, recherchait en mariage une jolie personne appartenant à une famille très honorable et très estimée. Sa demande avait été agréée. Le jour du mariage avait été convenu : la cérémonie nuptiale devait avoir lieu mardi. Dans la matinée, le futur avait arrêté avec les parents de sa fiancée les dernières dispositions, et il avait laissé la jeune fille aux apprêts de sa toilette pour aller s'occuper de la sienne.

« L'heure fixée arriva. On attendit pendant quelque temps le futur qui ne revenait pas ; le retard se prolongeait au point de devenir inquiétant, inexplicable, lorsqu'enfin la porte s'ouvrit. Elle livra passage à un commissionnaire qui apportait ce billet laconique : « Notre mariage est rompu, je m'éloigne pour toujours. »

» A la lecture de ce message qui brisait le bonheur rêvé, la jeune fille tomba foudroyée. Il fallait six heures des soins les plus affectueux pour la rappeler à la vie, et lorsqu'elle reprit ses sens, elle prononça des paroles incohérentes accusant le désordre de ses idées. Elle était en proie à un violent délire. Aujourd'hui encore, brisée, par des émotions si pénibles, elle est dans un état qui inspire de vives inquiétudes à sa mère au désespoir.

» Quant au futur, il a quitté la ville de Mâcon, et l'on ignore les motifs qui l'ont obligé de rompre *in extremis* l'union depuis longtemps projetée. »

— Un homme d'une commune voisine d'Yvetot, dont le cerveau est depuis quelque temps assez malade, s'est trouvé atteint la semaine dernière, raconte l'*Abeille cauchoise*, d'une bien singulière hallucination mentale : il se croyait mort, et il faisait part de son décès à toutes les personnes qu'il rencontrait. En sa qualité de trépassé, il n'avait plus, disait-il, besoin de manger, et il refusait par conséquent toute espèce de nourriture; si bien qu'il ne s'est déterminé à prendre quelques aliments que parce que sa famille lui a fait croire que les morts pouvaient être susceptibles d'avoir de l'appétit comme les vivants.

— Trois chiens, appartenant, deux à M. G..., habitant un département du Midi de la France, et l'autre à M. P..., son voisin, étaient allés à la chasse sans leurs maîtres. Après avoir lancé à outrance un lapin sauvage qui s'était réfugié dans le terrier, l'un des chiens de M. G..., emporté par son ardeur, s'introduisit si profondément dans cet asile souterrain, que toute retraite lui devint impossible. Après avoir gratté inutilement pour le secourir, ses deux compagnons retournèrent au logis dans un état de tristesse et d'abattement tel qu'il fut remarqué par leurs maîtres qui ne surent à quoi en attribuer la cause. Le lendemain nouvelle disparition de ces deux animaux qui avaient trouvé le moyen de se réunir. On les vit revenir le soir dans leurs domiciles respectifs, harassés de fatigue, refusant toute espèce de nourriture, les pattes ensanglantées, le corps couvert de terre et de sueur. On ne fit pas d'abord attention à ce qui se passait, mais la même manœuvre s'étant renouvelée le lendemain et les jours suivants, et M. G... ne voyant pas revenir son chien, dont l'absence commençait à l'inquiéter, surpris en outre de la disparition journalière de son second chien, qui ne rentrait que la nuit dans l'état le plus souffreteux, il en parla au sieur P..., qui lui déclara que son chien exerçait le même manége depuis une semaine ; enfin, le jour suivant, M. G... fut réveillé à l'aube du jour par les gémissements de plusieurs chiens qui grattaient à sa porte : il descendit pour voir ce que c'était, et quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il aperçut son chien, qu'il croyait perdu, faible, languissant, ayant la forme d'un squelette, escorté par ses deux libérateurs qui l'avaient accompagné jusqu'au domicile de son maître, et qui le voyant alors secouru par ce dernier, allèrent se coucher tranquillement sur un tas de paille, ne pouvant presque plus mouvoir leurs membres engourdis. Se doutant alors de ce qui avait eu lieu, M. G... fit des recherches pour découvrir l'endroit où venait de s'accomplir cette touchante scène. Il trouva en effet que l'étroite ouverture par laquelle s'était introduit son pauvre chien s'était transformée en une immense balme dont le travail était dû évidemment à l'intelligence des deux autres chiens.

— Il y a dans ce moment à la prison pour dettes de Berlin un débiteur âgé de 43 ans, qui est retenu pour ses mois de nourrice ; voici comment la chose s'est passée :

En 1821, les parents du détenu restèrent débiteurs d'une somme de 300 fr. envers sa nourrice ; à sa majorité le nourrisson reconnut la dette, et s'en chargea ; il régla un billet à deux ans.

En 1849, l'effet avait déjà été renouvelé trois fois avec intérêts ; la créance passa dans les mains d'un agent d'affaires, et en 1854 le billet, qui dans le principe était de 300 fr., s'était enflé et métamorphosé au point d'être devenu une lettre de change de 2,400 fr. Depuis dix ans, l'honnête capitaliste porteur de la traite s'était contenté d'un intérêt modique, et de renouvellement en renouvellement il est arrivé à avoir un titre exigible de 5,700 fr. Il attend l'heureux effet de l'incarcération à laquelle il a soumis le nourrisson, qui va entrer dans sa quarante-quatrième année. Le susdit nourrisson, en payant aujourd'hui le capital de 5,700 fr., ne devrait plus à son créancier que la somme de 1,213 fr. de frais, pour lesquels le capitaliste accepterait de nouveau un effet productif à longue date.

BULLETIN AGRICOLE.

Les pluies persistantes ont amélioré les cultures ; cependant elles n'ont produit qu'une réaction très limitée sur les marchés et dans les halles. En effet, la céréale qui souffrait est ranimée ; mais là où le froid l'a détruite, elle ne reparaîtra point. On s'attend à du déficit dans les expéditions, même si nul accident ne survient d'ici au sciage. Voilà pourquoi la baisse n'a point pris les proportions auxquelles s'attendaient un peu étourdiment quelques personnes. Au carreau de Paris, les farines de qualité sont demandées dans les 52 à 52.50 les 157 kilos. Les blés en bonne provenance obtiennent de 28 à 28.50 les 120 kilos. Peu d'affaires sur les seigles qui ne sortent pas des 17 fr. les 115 kilos. L'apparence de cette céréale a beaucoup gagné depuis une huitaine. Il en est de même pour les avoines qui sont offertes à 17 fr. et même 16.50 les 100 kilos. Cours nominal sur les orges.

Le marché provincial, après avoir incliné à la baisse, reprend de la fermeté, par les raisons exprimées au début de cet article.

En Angleterre et en Belgique, les prix sont détendus. Dans le pays rhénan la fermeté est soutenue.

Les avis des vignobles sont meilleurs que la semaine passée. On voit une forte apparence de fruit ; si la floraison se passe bien, l'année sera abondante. Quelques cépages de bas fonds ont souffert de la gelée. A Bercy et à l'entrepôt de Paris, ainsi que dans les pays de production, la vente est active, sans changements notables sur les cours d'avril. En spiritueux, il faut signaler de la baisse. Les 3/6 betterave se traitent à 75 fr. l'hect. Languedoc 94 fr. Il se fait quelques affaires, suivant des prix convenables, en eaux-de-vie de mérite dans les Charentes.

Stagnation complète à l'égard des sucres, prix nominaux : bruts 75 fr.; raffinés de 147 à 148 les 100 kilos.

L'incertitude continue à l'égard des colzas en terre. De là un grand calme sur le marché. Les cours restent de 108 à 109 les 100 kil. pour le disponible.

Pour le bétail, la semaine a mal commencé et bien fini. Lundi à Sceaux on a amené 2,200 bœufs et 14,600 moutons. Vente difficile et en baisse. Mais jeudi à Poissy, relèvement des cours et achats sans hésitation. Il n'y avait, il est vrai, que 1,700 bœufs et 13,700 moutons. Les veaux sont peu demandés. Le marché aux porcs est actif. Il a paru à La Chapelle 3,359 têtes; on en a placé 3,027 au cours moyen de 1.24 le kilo. D'après ce qu'on mande des départements, le bétail est amené en nombre sur les marchés et foires ; les bonnes qualités trouvent d'aussi bons prix qu'à Paris.

Les pluies sont venues trop tard pour les fourrages; elles font du bien pourtant, et l'on constate un peu de baisse depuis huit jours sur la marchandise. Les cours de Paris sont : foin les 500 kil. de 58 à 60 ; luzerne de 60 à 62 ; paille de blé, 29 à 31.

On commence à s'occuper de la tonte des laines. Une hausse est probable. On l'évalue de 10 à 12 pour cent.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 mai.

Le marché est à peu près nul.

Bon nombre de spéculateurs fêtent le lundi de la Pentecôte

Il ne s'est fait quelques affaires que sur la Société Générale, dont les actions ont été admises à la cote, ont monté à 672.50, mais pour fléchir ensuite à 656.25, leur cours de samedi dernier.

Les consolidés anglais n'ont pas varié.

La Bourse est plutôt faible en clôture par suite de rumeurs répandues au sujet de l'issue finale de la conférence.

La rente a baissé de 66.90 à 66.80 et le Mobilier de 1170 à 1176.25.

L'Espagnol est à 676.25.

L'Emprunt italien reste à 69 fr.

Il y a peu de changement sur les chemins.

Cours moyen du comptant :

3 %, 66.77 1/2.
4 1/2 %, 93.97 1/2.
Banque de France, 3,375.
Crédit foncier, 1,260.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Prix des huiles à Lille, le 14 mai.

Colza	l'hect.	95 »	à » »
Idem étrangères		» »	» »
Œillette bon goût		» »	» »
Cameline		90 50	» »
Chanvre		» »	» »
Lin du pays		» »	» »
Id. étrangères		» »	» »
Huile épurée pour quinquet		101 »	» »
Id pour réverbères		99 »	» »

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille

Marché du 7 mai 1864.

Esprit 3/6 Montpell..	l'hect	» » » »
3/6 betterave fin	id	» » » »
3/6 mélas. ind.	id	69 50 70 »
3/6 fin de grains	id	69 » » »
3/6 de riz	id	» » » »
Genièvre	id	40 » » »
Anis	id	» » » »

	GRAINES (l'hect.)		TOURTEAU. (100k.)	
Colza	24 »	à 26 50	16 »	à 16 50
Œillette b.g	28 »	29 »	15 50	» »
Id. rousse	» »	» »	» »	» »
Cameline	20 »	24 »	15 50	16 »
Chanvre	14 »	» »	14 50	» »
Lin du pays	27 »	30 »	26 »	27 »

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 14 MAI. PREMIER COURS	DU 14 MAI. DERNIER COURS	DU 16 MAI. PREMIER COURS	DU 16 MAI. DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 75	66 90	66 80	66 70
Dito fin cour.	66 85	66 90	66 85	66 80
4 1/2 0/0 cpt.	93 50	94 50	94 20	93 75
Dito fin cour.			»	»
Oblig. Trésor	437 50	436 25	437 50	435 00
Banq. de Fran	3370 »	3380 »	3375 »	3375 »
Crédit foncier estamp. cpt.	1255	1255 »	1260	1260 »
Dito fin cour.	1260 »	1260	1257 50	1260 »
Do nouv. cpt.	1230 »	1230 »		»
Dito fin cour.		»	»	»
Cré. mobilier comptant.	1172 50	1175	1172 50	1167 50
Dito fin cour.	1175	1176 25	1170 00	1167 50
Comptoir nat. comptant.	812 50	805	815 00	820 00
Dito fin cour.	802 50	810 »	810	820
CHEM. DE FER				
Orléans. cpt.	899 »	886 25	885 00	885 »
Dito fin cour.	885	885	885	885
Nord, compt.	985	985	985 »	985 »
Dito fin cour.	985 00	983 75	985 00	985 »
Est, comptant	463 75	462 50	465 »	463 75
Dito fin cour.	465 00	465	465 »	465 »
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	887 50	887 50	887 50	990 00
Dito fin cour.	887 50	887 50	887 50	887 50
Midi, compt.	648 75	646 25	650 »	650 00
Dito fin cour.	650	652 50	650	655 »
Ouest, comp.	500	500	500 »	500 00
Dito fin cour.	500 00	500 00	»	»
Genève, comp	»	»	»	»
Dito fin cour.	»	»	»	»
Dauphiné, cpt			»	»
Dito fin cour.	»		»	»
Ardennes, cpt			»	»
Dito fin cour.	»		»	»
Alger compt.	»	»	»	

OBLIGATIONS COMMUNALES

DE 100 FRANCS

REMBOURSABLES A 200 FR.

La CAISSE MOBILIÈRE, SOCIÉTÉ ANONYME DE CRÉDIT PROVINCIAL ET COMMUNAL, émet à 100 fr. des obligations en représentation des prêts faits aux *Communes* et *Provinces* remboursables par annuités en 60 ans à 200 fr.

Le tirage en sera effectué le 1er avril de chaque année.

Elles offrent les mêmes garanties que celles émises en représentation de *gages hypothécaires*.

Elles donnent 5 0/0 d'intérêt et une prime de remboursement égale au capital d'émission, avantages que ne donnent même pas les *obligations de chemins de fer*.

Ces obligations ne figurent pas encore sur la cote de Paris, la Compagnie a organisé dans ses bureaux une caisse spéciale de remboursement au pair, sous la réserve des intérêts.

S'ADRESSER :

A la Caisse de Paris, rue Drouot, 24 ;
A Turin, rue Saint-Philippe, 2 ;
A Genève, chez MM. Pictet frères.

A ROUBAIX, chez *M. Ecrepont-Brasme*, Banquier.

MM. Henri Agenet jne et Cie, directeurs du *Crédit commercial*, Agence générale de renseignements et de contentieux fondée en 1853 par M. Alfred Agenet, ont l'honneur d'informer le commerce que moyennant un abonnement annuel de 100 fr., ils répondent à toute demande de renseignements sur la solvabilité et la moralité de qui que ce soit de France ou de l'étranger ; se chargent des recouvrements litigieux anciens ou récents de leurs abonnés, ne prenant que 5 % sur les recettes de France, 10 % sur celles de l'étranger, et gardant à leur charge tous les frais qu'ils font ou laissent faire par leurs correspondants.

Ils accréditent leurs abonnés ou représentants de ces derniers auprès de leurs diverses succursales et envoient gratuitement à leurs abonnés, toutes les semaines, les journaux : le *Crédit commercial* et le *Bulletin judiciaire*.

Adresser toute demande d'abonnement à M. J. Reboux, 56, Grande-Rue, à Roubaix, et à MM. H. Agenet jne et Cie, 8, rue du Sentier, à Paris.

TIRAGE DÉFINITIF

DE LA LOTERIE MOBILIÈRE St-Point.

TIRAGE DE 300 LOTS.

ET DU GROS LOT DE 120,000 FR. POUR 25 C.

Clôture MERCREDI 25 MAI présent mois.

Vu la rapidité du placement des billets, — et vu qu'il ne reste presque plus de billets, — un ARRÊTER PRÉFECTORAL vient d'avancer l'époque d'abord fixée pour ce Tirage définitif de la Nouvelle Loterie *Mobilière St-Point*. — Le billet, 25 c. — Si, à Roubaix il ne reste plus de billets, adresser immédiatement (en mandat de poste ou timbre-poste) au Directeur du Bureau-Exactitude, rue Rivoli, 68, Paris. *Cinq francs* pour recevoir *vingt billets* variés, et avoir *vingt* chances pour gagner 120,000 francs. 7553-4530

ENCRE JAPONAISE COMMUNICATIVE

DU CHIMISTE N. ANTOINE, DE PARIS,

(*Copiant encore un mois après l'écriture*).

Prix : 3,50 le litre,
1,75 le demi-litre,

Seul dépôt pour Roubaix et Tourcoing chez J. Reboux, 56, Grande-Rue, Roubaix.

Papiers Peints

GRAND RABAIS

22, Rue de la Fosse-aux-Chênes

GRAND ASSORTIMENT DE

PAPIERS PEINTS

depuis 15 c. jusqu'à 90.

COLLECTION TOUTE NOUVELLE

depuis 1 fr. jusqu'à 12 fr.

A la même adresse :

GLACES DE MIROIR

POUR DEVANTURES DE MAGASIN

Encadrements dorés

(style nouveau)

en bois de tous genres.

Peinture et Vitrerie.

4400

Le trente et unième volume du *Magasin pittoresque*, riche en belles et curieuses gravures, est en vente, ainsi que la deuxième édition de l'*Histoire de France illustrée*, par MM. Bordier et Charton, et la collection en quatre volumes des *Voyageurs anciens et modernes*. Dans ces trois ouvrages, la gravure, représentation fidèle des hommes, des événements, des arts, a une valeur égale à celle du texte.

Guérison de la *Phthisie pulmonaire et de la Bronchite chronique, à l'aide d'un traitement nouveau, par le docteur Jules Boyer*. Tel est le titre d'une brochure dont la 3me édition vient de paraître chez A. Delahaye, libraire-éditeur. Les observations remarquables qui terminent ce travail prouvent que les théories émises par l'auteur sont complètement justifiées par les résultats obtenus. En adressant 1 fr. 50 c. en timbres-poste à l'éditeur ou au docteur Jules Boyer, 5, boulevard de Denain, à Paris, on recevra cette brochure franco.

4549-7533

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Service de Lille à Mouscron, et vice versâ.

Départs de Lille à Roubaix, Tourcoing et Mouscron, à 5.30 7.20 8.45 9.35 11.20 mat., 12.20 2.05 3.20 5.00 6.00 8.05 9.50 11.15 soir.

Roubaix à Tourcoing et Mouscron à 5.48 7.40 9.02 10.14 11.38 matin, 12.55 2.23 3.38 5.18 6.18 8.23 10.08 11.31 soir.

Tourcoing à Mouscron, à 5.57 7.50 9.11 10.24 11.46 matin, 1.05 2.32 3.49 5.29 6.29 8.34 soir.

Départs de Mouscron à Tourcoing, Roubaix et Lille à 6.45 8.40 10.00 11.28 m. 12.25 3.20 4.48 7.05 8.03 9.15 soir.

Tourcoing à Roubaix et Lille à 5.10 6.55 8.50 10.10 11.38 matin, 12.35 1.40 3.35 5.00 7.15 8.13 9.23 10.30 soir.

Roubaix à Lille à 5.17 7.03 8.58 10.18 11.48 m., 12.45 1.55 3.43 5.10 7.27 8.23 9.33 10.40 soir.

Annonces légales.

FORMATION DE SOCIÉTÉ.

D'un acte reçu par Me Philippe-Joseph-Joachim Delepoulle, notaire à la résidence de Tourcoing, canton Nord, en présence de témoins, le quatre mai mil huit cent soixante-quatre, sur lequel se trouve la mention suivante :

« Enregistré à Tourcoing, le neuf mai mil huit cent soixante-quatre, folio huit, verso cases six à huit. Reçu cinq francs, deux décimes un franc.

» Signé : Baudot. »

Il appert que MM. Louis Demeyer et Antoine Devos, tous deux fabricants de chicorée, demeurant à Tourcoing,

Ont formé entre eux une société pour faire le commerce de fabrication de chicorée ;

Cette société est contractée pour une durée indéterminée, chacun des associés pourra faire cesser la société quand il le voudra, à condition de laisser à l'autre, sans indemnité, tous les outils et le matériel servant à la fabrication ;

Le siége de la maison de commerce est fixé à Tourcoing, rue de Menin, numéro quarante-sept ;

La raison de commerce, ainsi que la signature sociale, sera : DEMEYER et DEVOS ; chacun des associés aura la signature sociale, mais il n'en pourra faire usage que pour les affaires de la société ;

Chacun des associés a distinctement le droit de gérer et administrer la société.

Extrait, par ledit Me Delepoulle, notaire, dudit acte de société en sa possession.

Signé : Delepoulle.